

Formation Assistant Club dans les Ardennes :

Généralités :

Durée de la formation :

-En centre : 16 heures (4 samedi sur trois mois)

-En structure : 30 heures à réaliser avec un tuteur agréé par l'ERFAN min BF2.

Cette formation s'effectue en alternance :

- Une partie en Centre de Formation (Ecole Régionale de Formation dans les Activités de la Natation – ERFAN) Dans une salle de la ville de Charleville-Mézières.
- Une partie en structure associative.

La certification d'Assistant Club permet à son titulaire

- Assister un enseignant BF, BEES ou plus dans la conduite d'une activité.
- Participer au fonctionnement du club
- Accompagner un groupe lors des compétitions et déplacements
- Participer à la sécurité des pratiquants du groupe dans la conduite de l'activité

Coût : 100 euros 60% de la formation prise en charge par le C.R et 25% par le CD, reste 15 euros à la charge des participants.

Unités capitalisables :

UC 1 EC de participer au fonctionnement du club

UC 2 EC de participer à la conduite et à l'encadrement d'un groupe

UC 3 EC d'accompagner un groupe de mineurs en déplacement ou en compétition

Module 1 : Samedi 15 janvier 2011 de 14h à 18H30

Compétences administratives :

La connaissance de son club :

- L'organisation et le fonctionnement de son club,
- L'association, organisation du sport en France
- Les notions sur la licence et les structures fédérales,
- Les bases du travail en équipe,
- L'accueil et l'information au sein du club.

Module 2 : Samedi 5 février 2011 de 15H30 à 20H

Compétences sportives :

La connaissance de l'ENF et de la formation fédérale :

- Historique et présentation de l'ENF
- La connaissance des diplômes fédéraux
- Les prérogatives des brevetés fédéraux

Bases techniques et règlementaires des quatre disciplines FFN.

Module 3 : Samedi 12 mars 2011 de 15H30 à 20H

Les compétences pédagogiques :

L'action pédagogique :

- Les règles de base de l'attitude de l'éducateur face au public,
- La structure d'une séance :
 - l'accueil,
 - les présences,
 - la prise en main,
 - la présentation de la séance.

Le matériel et son utilisation (son rangement, son stockage sur la piscine)

Bases techniques et réglementaires des quatre disciplines FFN (Suite)

Module 4 : Samedi 26 mars de 14H à 18H30

Les compétences sécuritaires :

Règlementation piscine :

- Le POSS,
- Le règlement intérieur,
- Consignes de sécurité.

L'accompagnement lors d'un déplacement :

- Les règles liées à la surveillance et à la sécurité d'un groupe,
- La gestion d'un groupe,
- La prévention des risques, hygiène de vie,
- La gestion du matériel,
- La réglementation spécifique pour la gestion d'un groupe de mineurs

La communication :

Elaboration d'une note de synthèse et présentation orale
Synthèse globale et bilan de formation.

Formation PSC 1 : Samedi 9 et dimanche 10 avril 2011.

En centre pédagogique :